

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Erkogum

n° CAS: --
N° CE: --
Numéro d'identification UE: --
Numéro d'enregistrement REACH: --

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Matériau de comblement
Usages déconseillés: Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafeweiler

Téléphone: +49 7445 8501 0
Telefax: +49 7445 8501-15

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafeweiler

Téléphone: +49 7445 8501 0
Telefax: +49 7445 8501-15

Contact pour informations

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Renseignement téléphone: +49 7445 8501 21
Renseignement fax: +49 7445 8501-15
E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com
Site web: www.erkodent.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Téléphone: +49 7445 8501 0

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Regulation (EC) No 1272/2008: - No dangerous material! (!)

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques: -

Mention d'avertissement: -

Mentions de danger: -
Conseils de prudence: -

Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage
aucune

Marquage spécial de certaines préparations:
aucune

2.3. Autres dangers

D'après les données d'essais. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Mélanges

3.2. Mélanges

Élément de remplissage

Composition/Informations sur les composants

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008 (CLP):
Dodecamethylcyclohexasiloxan	208-762-8	540-97-6			0,1-1	Aquatic Chronic 4, H413; Eye Irrit. 2, H319
Polydimethylsiloxan	226-171-3	63148-62-9				-

(Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesures particulières ne sont exigées.

En cas d'inhalation: non applicable

Après contact avec la peau: non applicable

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Dioxyde de carbone (CO₂). Sable. Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. Mousse résistante à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés: Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO₂) Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques générales

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Alimentaire pour l'homme et pour l'animal Comburant

Classe de stockage: 11

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite au poste de travail

Substance:	n° CAS:	Source :	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	----------	---	---	----------------------	-----------

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE)

Substance:	n° CAS:	Source :	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	----------	---	---	----------------------	-----------

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL valeur

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL
------------	---------	-----------

PNEC Valeur

Substance:	n° CAS:	PNEC
------------	---------	------

Remarque:

aucune

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

aucune

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection individuelle

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : DIN EN 374 Matériau approprié: Caoutchouc butyle. FKM (caoutchouc fluoré). NBR (Caoutchouc nitrile). CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène).

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection corporelle

Protection corporelle

Contrôle de l'exposition de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Scénario d'exposition

aucune

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	Pâte visqueux
Couleur:	divers
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	non déterminé

Données de sécurité

	paramètre	valeur	unité	remarque
pH:				non applicable
Point de fusion/point de congélation:				non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:				non applicable
Point éclair:				non applicable
Vitesse d'évaporation:				non applicable
Inflammabilité (solide, gaz):				non déterminé
Propriétés explosives:				non explosif.
limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non applicable
limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non applicable
Pression de la vapeur:				non applicable
Densité de la vapeur:				non applicable
Densité relative:				non déterminé
Densité:		1,2	g/cm ³	
Soluble dans:	:			non déterminé
Solubilité dans l'eau:				La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Solubilité dans les corps gras:				non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau:				non déterminé
Température d'ignition:				aucune Risque d'autoinflammation.
Température de décomposition:		> 250	°C	
Viscosité:				non déterminé
Propriétés comburantes:				non déterminé
Teneur en solvant:		0,0	%	

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides (%)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

aucune/aucun aucune

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. > Formaldéhyde. Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

Facteur M:	--	Toxicité aiguë (dermique):	--
Toxicité aiguë (par voie orale):	--	Toxicité aiguë (par inhalation):	--

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
------------	---------	-----------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité
------------	---------	-------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6. Autres effets nocifs

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/Produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Emballage

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Code des déchets produit: --

Code des déchets conditionnement: --

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° UN / UN No.: --

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR / RID

--

--

IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR

--

--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette de danger / Label: --

Code de classification / Classification Code: --

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage / Packing Group: --

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID / IMDG-Code / ICAO-TI / IATA-DGR:
Marine Pollutant:

oui / aucun
 oui / aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

catégorie de transport: --

code de restriction en tunnel: --

Réglementations particulières: --

Quantité limitée (LQ): --

Transport maritime (IMDG)

EmS-No: --

Special provisions: --

Limited quantity (LQ): --

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

remarque: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Informations sur la règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants:

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive:

Aucune information disponible.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux:

Aucune information disponible.

Restrictions selon le titre VIII du règlement (CE) Nr. 1907/2006:

Aucune information disponible.

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: 540-97-6 Dodecamethylcyclohexasiloxan

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité: --

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Indications de stage professionnel

aucune

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

aucune

Informations supplémentaires

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Documentation concernant les modifications

aucune

Références littéraires et sources importantes des données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

Abréviations et acronymes

aucune